



**Notre Maire n'a plus, en cette fin de mandat, qu'une idée fixe :
dire du mal de notre équipe et s'en prendre personnellement à Sabine NAGEL.
Une obsession pour masquer ses propres lacunes et détourner l'attention !**

Chacune de ses interventions et de ses publications municipales recèle, cela vous a sans doute frappé, des attaques personnelles et des mensonges à notre encontre. Ce comportement met au grand jour sa façon personnelle de concevoir le rôle d'un Maire. Il témoigne ainsi de pratiques politiques anciennes et dépassées.

Le spectacle politique national est affligeant.

Le reproduire au niveau d'une ville de 10.000 habitants est une faute impardonnable.

Dans cette démarche, il entraîne son équipe, usée, désabusée, mais aussi troublée de telles pratiques. Pourtant, les prochaines élections municipales n'auront lieu qu'en 2026. Mais eux, incluant les ralliés de l'équipe Barroux, montrent leur inquiétude d'être très majoritairement désavoués en gesticulant de plus en plus visiblement.

D'habitude, nous nous abstenons de renchérir aux attaques des Gazettes ...

Cette fois, clarifions quelques-unes des tromperies de la Gazette de décembre 2024.



ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE : L'OPACITÉ DEMEURE !

Quand c'est flou c'est qu'il y a un loup ?

Plus de 120 familles en liste d'attente, ce sujet est primordial ! Le Maire est responsable **de l'absence de nouvelle crèche au Grand Parc, ne l'oublions pas.**

La réponse à la question orale de Sabine Nagel, répétée en fin d'éditorial de la Gazette, montre 2 choses :

- **Critique détournée** : le Maire nous accuse de ne pas lire les documents votés, dont le Règlement de fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance (29/08/2024). Quelle blague ! **Nous passons notre temps à corriger des délibérations truffées d'erreurs** (y compris au nom d'autres villes ou du Département dont on copie la délibération). Notre rôle est-il d'être seulement leurs correcteurs bénévoles ? Il suffit d'assister à un conseil, de lire un procès-verbal pour le vérifier. **Cette attaque détourne l'attention du vrai problème.**
- **Opacité des décisions** : le Règlement Intérieur des structures d'accueil reste vague.
 - L'attribution relève d'une commission composée d'élus et de professionnels. Ses membres n'ont jamais été désignés par le conseil municipal, l'opposition en est exclue.
Moralité : membres choisis par le Maire.
 - Que fait-on dans les situations particulières ? Les critères actuels (âge, date de préinscription, etc) ne suffisent pas à répondre correctement et entraînent des refus incompréhensibles pour des familles mises en difficulté (2 enfants chez 2 nourrices !). **Nous maintenons la demande de réviser ces critères.**

En refusant de nous répondre, **le Maire montre sa volonté de garder le contrôle total des décisions, préférant des pratiques arbitraires et clientélistes.** On ne se refait pas !



ABSENCES EN COMMISSIONS : DES ACCUSATIONS INFONDÉES !

Accuser l'opposition d'être absente aux commissions municipales relève d'une hypocrisie flagrante : pointer nos quelques absences et fermer les yeux sur celles de la majorité.

Tout est fait pour compliquer notre participation, une stratégie bien rodée depuis des années :

- **Calendrier inexistant** : nous réclamons en vain un calendrier prévisionnel des conseils municipaux. En guise de réponse, nous découvrons les dates en dernière minute. Tant pis pour ceux qui travaillent, se déplacent, doivent s'organiser.
- **Présence exemplaire** : en 2024, lors des conseils municipaux en soirée, **notre taux de présence dépasse largement celui des élus de la majorité** :
 - Pour 5 élus **Ensemble pour Bondoufle** : **84 %**
 - Pour 24 élus majoritaires : **69 %**

Au sein de la majorité, des élus ayant déménagé en Bretagne et en Vendée depuis des années ou d'autres Bondouflois sont quasi absents ... Un élu de la majorité n'a même JAMAIS siégé en conseil municipal.

- **Horaires dissuasifs et composition discutable, le Maire ayant refusé les suppléants** : les commissions se tiennent souvent à des horaires peu compatibles avec des emplois du temps professionnels. Même les élus de la majorité y compris des adjoints payés brillent par leurs absences !

A deux reprises en 2024 nos élues EpB se sont retrouvées seules en commission :

La commission des aides énergétiques (1/07/2024) où Sabine Nagel a longtemps attendu l'arrivée du Maire et ni Arnaud Barroux ni Ricardo Leite Lopes ne sont venus. La commission jeunesse (3/12/2024) où Christelle Rimbert a été finalement rejointe seulement par l'adjoint Ricardo Leite Lopes avec ½h de retard...



Commission aide énergétique	
LUNDI 1er juillet 2024 - 17 h en Mairie	
Nom	Présence
M. Jean BARROUX	
Mme Sabine NAGEL	
M. RICARDO LEITE LOPES	
Mme CHRISTELLE RIMBERT	
M. ARNAUD BARROUX	
M. RICARDO LEITE LOPES	
Mme SABINE NAGEL	

À ce petit jeu malsain, nos élus d'**Ensemble pour Bondoufle** n'ont pas de leçon à recevoir !

Tel est pris qui croyait prendre !



MALGRÉ SES DÉNÉGATIONS DANS LA GAZETTE, LE MAIRE NE FAIT PAS DE CONCERTATION.

il confond "concertation" et "information".

Nous maintenons cette critique récurrente : il refuse de consulter les habitants comme les élus AVANT de prendre des décisions importantes (école, tarifs périscolaires, service jeunesse, dojo, clôtures du golf, Bois Bailleul...).

Ainsi, c'est une fois qu'il a décidé de supprimer le **centre de loisirs** et de **vendre La Garenne** à notre agglomération dans le cadre du projet Robert Bobin qu'il organise une réunion des élus sans associer les usagers.

Pour le Maire, seuls ceux qui partagent son avis méritent d'être entendus. Toute divergence est qualifiée de "politique politicienne". **Nous pensons que le débat enrichit les projets, personne ne détient la vérité seul.**

Monsieur le Maire,

- **Balayez d'abord devant votre porte avant d'accuser à tort le groupe Ensemble pour Bondoufle.**
- **Il serait temps que la Gazette municipale, financée par tous les Bondouflois, revienne à sa raison d'être, informer les habitants, et cesse d'être votre instrument pour régler vos comptes dans votre obsession politicienne.**
- **De notre côté, nous rappelons que nous finançons sur nos propres deniers chaque document distribué.**